



**PRÉFET
DE L'ISÈRE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Direction de la citoyenneté, de l'immigration et de l'intégration
Bureau de la vie démocratique
Section Élections

Secrétariat général

Grenoble le **12 MAI 2021**

**Arrêté n° 38-2021-05-12-00006 du 12/5/21,
portant désignation des membres de la commission de contrôle
de la commune de TULLINS**

Le Préfet de l'Isère
Chevalier de la Légion d'Honneur
Officier de l'ordre national du mérite

VU le code électoral, notamment les articles L. 18, L. 19 et R. 7 à R.11 ;

VU l'article 14 du décret n° 2004-374 du 29 avril 2004 relatif aux pouvoirs des préfets, à l'organisation et à l'action des services de l'Etat dans les régions et départements ;

VU le décret du 6 mai 2016 portant nomination de M. Lionel BEFFRE en qualité de Préfet de l'Isère ;

VU l'arrêté préfectoral n° 38-2020-08-04-015 du 04 août 2020 portant désignation des membres de la commission de contrôle de la commune de Tullins ;

CONSIDERANT les propositions du Maire de la commune;

ARRÊTE

ARTICLE 1 - L'arrêté susvisé est abrogé

ARTICLE 2 - Une commission de contrôle chargée de la régularité des listes électorales est instituée dans la commune de Tullins et est composée comme suit :

René MARTIN	Conseiller municipal Titulaire
Pascale LUBIN	Conseillère municipale Titulaire
Nadège MANCINO	Conseillère municipale Titulaire
José CORREIA DOS SANTOS	Conseiller municipal Suppléant
Florent DE BECHILLON	Conseiller municipal Suppléant
Arnaud COLLET	Conseiller municipal Suppléant
Eric GLENAT	Conseiller municipal Titulaire
Stéphanie BESSET	Conseillère municipale Titulaire

ARTICLE 3 - La composition de la commission de contrôle est rendue publique par affichage du présent arrêté sur les panneaux officiels d'informations municipales et mise en ligne sur le site internet de la commune lorsqu'il existe.

ARTICLE 4 - Le Secrétaire Général de la préfecture de l'Isère et le Maire de la commune de Tullins sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté, qui sera publié au Recueil des Actes Administratifs de l'Isère.

Le Préfet

Pour le Préfet, par déléguation
Le Secrétaire Général


Philippe PORTAL